

INSTITUTUL DE ȘTIINȚE PENALE ȘI CRIMINOLOGIE APLICATĂ
CATEDRA PSIHOLOGIE ȘI ȘTIINȚE SOCIO-UMANISTE

APROBAT
la ședința Catedrei
_____ 2013

Șef catedră,
S. Covalschi, dr.

Lector univ., magistrul Maria Arachelov

Limba străină (limba franceză)

(Note de curs pentru studenții Institutului de Criminologie, an. I, sem II,
specialitățile: Drept, SSP)

CHIȘINĂU – 2013

Le thème: 1. Droit pénal général

I. Texte:

Définition: Le droit pénal est la branche du droit qui détermine les actes, les comportements sanctionnés par les peines. Ces actes, ces comportements sont appelés infractions. Les sanctions qui sanctionnent les infractions sont aussi appelées sanctions pénales ou peines. La personne qui commet une infraction est appelée délinquant.

Importance du droit pénal: L'importance du droit pénal est à la fois pratique et théorique, et parfois philosophique. Elle tient au nombre très important d'infractions. Tout le monde est concerné tant comme délinquant que comme victime d'une infraction. L'ensemble des infractions commises dans un État donné constitue la délinquance, ou encore le phénomène criminel. Cette délinquance est en quelque sorte une chose naturelle de toute société. L'existence de la délinquance n'est pas en soi importante, mais son augmentation, par contre, l'est. En réalité, les chiffres de délinquance se divisent en trois sortes :

1. La *criminalité réelle* est le nombre d'infractions effectivement commises. Ce nombre est inconnu. Beaucoup de délinquants restent à l'abri de toute sanction, ce qui est un facteur de délinquance ;

2. La *délinquance apparente*, c'est-à-dire les crimes et délits effectivement constatés par les services de gendarmerie. Elle est très inférieure à la criminalité réelle ;

3. La *criminalité légale* se compose des infractions ayant fait l'objet d'une poursuite devant un tribunal et d'une condamnation. On pourrait parler de criminalité judiciaire. Elle est encore très inférieure à la criminalité réelle parce que toutes les infractions constatées ne sont pas poursuivies, soit à cause du principe de l'opportunité des poursuites, qui peut aboutir à un classement sans suite, soit parce que le tribunal estime que le délit n'est pas constitué, soit à cause d'une loi d'amnistie intervenue en cours de procédure.

En présence d'une telle délinquance, un État doit réagir et avoir une politique criminelle, destinée soit à empêcher que des infractions soient commises, soit à réprimer les infractions. La mise en œuvre de la politique préventive passe par des moyens qui ne relèvent pas du droit pénal mais, par exemple, du droit administratif, du droit social ou du droit commercial. C'est au niveau de la société entière que la baisse de la criminalité peut être obtenue par des moyens préventifs. La politique répressive ne peut intervenir que lorsque l'infraction a été commise.

Le droit pénal présente une importance théorique ou philosophique dans la mesure où les règles de droit pénal touchent d'une part à la sécurité de la société, et, d'autre part, à la liberté des individus. C'est un dilemme constant. Cette importance théorique du droit pénal se manifeste par le fait que l'on assimile souvent le droit à la justice pénale. Le droit pénal est souvent révélateur d'un État, ce qui rend normale cette confusion.

Sources du droit pénal: En France, les sources du droit pénal sont des lois ou des règlements. Les règles de droit pénal sont posées par des textes. Certaines de ces lois ou de ces règlements figurent dans certains codes (Code de la route, Code de la santé publique, Code général des impôts, etc.) mais la plupart des lois et règlements créant de peines sont intégrés dans le Code pénal. Le droit pénal est principalement dans le Code pénal.

Le Code pénal a été adopté en 1810. Les infractions commises avant 1992 ont continué à être jugées avec l'ancienne loi. Le (nouveau) Code pénal est entré en vigueur le 1^{er} mars 1994. Il est constitué d'une partie réglementaire, qui émane du pouvoir exécutif, et d'une partie législative, qui provient du pouvoir législatif. Le Code pénal comprend des articles. Les articles qui composent la deuxième partie du Code et sont précédés de la lettre "R". Ceux qui composent la première partie ne sont précédés d'aucune lettre. En ce qui concerne la numérotation, c'est une numérotation décimale, et non continue. La première partie est divisée en livres, divisés en titres, divisés en chapitres, divisés en articles. Le quatrième chiffre est séparé par un tiret et indique le

numéro de l'article. Le but poursuivi avec cette numérotation est de permettre au Parlement de rattacher la loi qu'il vote aux articles suivants.

II. Grammaire

L'infinitif

L'infinitif est le centre verbal d'une phrase

- *Et Paul de rajouter...*, *Et tous d'applaudir à cette déclaration farfelue.*
- *À quoi bon préparer ce concours ?*
- *Partir ! Partir là-bas !*
- *Battre les œufs en neige, mélanger délicatement le chocolat fondu, ...*

J'entends les oiseaux chanter.

J'entends les oiseaux chanter / J'entends chanter les oiseaux.

*Je ne sais plus quoi **inventer** pour la persuader de m'aimer.*

Elle cherche une salle où fêter son anniversaire.

L'infinitif est le centre d'un groupe ayant une fonction nominale

L'infinitif constitue un groupe qui peut exercer toutes les fonctions du groupe nominal :

- sujet : **Travailler** est une nécessité.
- attribut du sujet : *Souffler n'est pas **jouer**.*
- attribut de l'objet : *J'appelle cela **mentir**.*
- apposition : *Il n'a qu'un souhait, **réussir**.*
- terme complétif du sujet « il » : *Il est honteux de **mentir**.*
- complément de détermination : du nom (*la joie de vivre*) et du pronom (*de toutes les joies, celle de lire est la plus grande.*)
- complément de l'adjectif : *un passage agréable à regarder*
- complément d'objet : direct (*Il prétend se joindre à nous.*), indirect (*Il songe à prendre sa retraite.*) et second (*Il incite Paul à se reposer.*)
- complément circonstanciel :
 - de but : *Il faut manger pour vivre.*
 - de temps : *Avant de partir, tu feras la vaisselle.*
 - de cause : *Il a été puni pour avoir copié sur sa voisine.*
 - infinitif de but ou de « progrédiencia » : *Paul part travailler. / Peux-tu envoyer les enfants se coucher ?*

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (50 -80 mots)
5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (50 -80 mots)
6. Appliquez la Grammaire étudiée.

Le thème: 2. Le droit criminel des sociétés archaïques

I. Texte:

Le droit pénal a une importance primordiale dans les sociétés primitives. L'idée de justice qui est un concept très abstrait, comme d'ailleurs celle de peine rétributive, est donc ignorée des sociétés archaïques. Il s'agit plutôt pour elles de se débarrasser de quelqu'un préjudice à la communauté, volontairement ou involontairement.

Les actes réprimés: Il faut noter d'abord que le crime ne s'étend pas au delà du petit groupe, famille, clan ou tribu. Le meurtre ou le vol d'un étranger ne provoquent aucune réaction dans le groupe auquel appartient le coupable; ils sont même souvent considérés comme des exploits. Homère lui-même avait relevé que, dans la Grèce antique, des faits considérés comme délictueux lorsqu'ils s'étaient réalisés à l'intérieur du groupe social, n'avaient aucun caractère infamant et pouvaient même être méritoire s'ils étaient commis aux dépens d'un clan ennemi ou d'un pays étranger.

À l'intérieur du groupe, les actes qui blessent le plus profondément la conscience collective sont assez divers. Il y a d'abord la violation de certains tabous, notamment celui de l'exogamie. Un autre crime considéré comme particulièrement redoutable et odieux est la sorcellerie ou magie noire. L'homicide est considéré assez souvent comme un crime grave, encore qu'il faille faire des réserves pour l'infanticide des filles souvent toléré, la suppression des vieillards parfois regardés comme des bouches inutiles, les sacrifices humains pratiqués dans certaines tribus pour des motifs religieux.

Quant au vol, il est traité de manière différente suivant les régions ou les tribus, parfois sévèrement puni, parfois regardé avec indulgence ou même considéré comme une preuve d'adresse.

Les sanctions: Dans les sociétés archaïques, il s'agit de rétablir l'équilibre rompu par le crime, de conjurer la puissance maléfique. Les moyens utilisés à cette fin sont très divers, mais toujours profondément marqué par un élément passionnel, non seulement lorsqu'il s'agit de la peine de mort qui est souvent accompagnée de supplices cruels, mais encore de l'exil qui équivaut souvent à une condamnation à mort indirecte, ou même de cette curieuse sanction qui consiste dans l'intégration du coupable dans le groupe de la victime, dont il prend la place en épousant par exemple sa veuve.

Dans les sociétés primitives, les principes de la responsabilité pénale sont très différents. On ne distingue ni entre l'homme sain d'esprit et le dément, ni selon l'âge du coupable. Bien plus, on punit parfois les animaux ou même des êtres inanimés. Cette originalité se trouve accentuée par les règles de preuve qui utilisent l'ordalie, c'est-à-dire le recours aux forces surnaturelles pour décider de la culpabilité.

Deux traits caractéristiques des sociétés primitives permettent de jeter quelque lumière sur le volume de la criminalité dans ces sociétés.

1) Ces sociétés sont tout d'abord de dimension très réduite. Elles ne dépassent pas quelques familles.

De la sorte, chaque membre du groupe social se trouve soumis à un contrôle très étroit de la part des autres membres du groupe. Ce contrôle social spontané rend difficile la perpétration d'infraction contre le groupe.

2) Les sociétés archaïques sont généralement des sociétés très intégrées, c'est-à-dire des sociétés dans lesquelles les aspirations collectives l'emportent sur les appétits individuels. Ce haut degré d'intégration du groupe s'explique notamment par les difficultés de la survie de celui-ci au milieu d'une nature et d'un monde hostiles. Il conduit aussi à limiter considérablement la délinquance en raison de l'adhésion de tous les membres aux objectifs du groupe.

II. Grammaire

Le participe présent, le gérondif, l'adjectif verbal

LES PARTICIPES PRESENTS :

Ex. : *Les personnes voyageant dans ces pays prennent de gros risques.*

L'affaire, tournant mal, fut abandonnée.

Ex. : *N'en pouvant plus, je décidai d'abandonner.*

Ex. : *'Il s'est tordu la cheville en courant'* peut être remplacé par *'c'est parce qu'il courait qu'il s'est tordu la cheville'*

'Zigzaguant sous l'emprise de l'alcool, il prit congé de nous' peut être remplacé par *'En zigzaguant, il prit congé de nous'*.

LES ADJECTIFS VERBAUX :

Ex. : *le participe présent de fatiguer = fatiguant alors que l'adjectif verbal correspondant = fatigant (sans la voyelle 'u' après le 'g').*

le participe présent de communiquer = communiquant et son adjectif verbal = communicant (le 'qu' se transforme en 'c').

le participe présent de converger = convergeant et son adjectif verbal = convergent

Pour reconnaître l'adjectif verbal, on peut essayer de le mettre au féminin en remplaçant le nom masculin auquel il se rapporte par un nom féminin.

S'il s'accorde, c'est un adjectif verbal; dans le cas contraire, c'est un participe présent.

Ex. : *les champs environnants (adjectif verbal)*

les forêts environnantes (adj. verbal)

les champs environnant le hameau (participe présent)

Les adjectifs verbaux peuvent être aussi remplacés par une proposition relative (avec qui).

Ex. : *'le personnel navigant s'est mis en grève'* peut être remplacé par *'le personnel qui navigue s'est mis en grève'*.

'Un argument convaincant' peut être remplacé par *'un argument qui convainc'*.

GÉRONDIF:

Le gérondif se construit avec le radical d'un verbe précédé de 'en' puis en ajoutant la terminaison -ANT. Il peut servir à décrire deux actions qui ont lieu simultanément, et il est invariable.

ex : Jérôme marche en mangeant son sandwich.

Elle parle au micro tout en tapant sur le clavier.

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (100 - 140 mots)
5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (100 - 140 mots)
6. Appliquez la Grammaire étudiée.
7. Lisez: „Quand Pépère perd son sang-froid” de Sacha HUTTER

Le thème: 3. La criminalité nouvelle des pays en voie de développement

I. Texte:

Une délinquance urbaine spécifique: Il existe actuellement des formes nouvelles de criminalité dans les pays en voie de développement (PVD) qui se développent dans les villes. C'est une délinquance qui est liée au fait de l'urbanisation des pays en voie de développement, lui-même en relation avec un début d'industrialisation. Cette délinquance revêt la forme d'une délinquance utilitaire caractérisée par des vols, cambriolages et agressions sur la voie publique; la prostitution y occupe aussi une place de choix. Elle affecte tout particulièrement les jeunes. Outre cette délinquance utilitaire, diverses formes de violence se développent dans les villes du Tiers-Monde.

Malgré certaines analogies entre cette criminalité et celle des villes des pays industrialisés, il existe cependant des différences profondes entre les deux types de criminalité:

1) différences d'abord quant aux modes d'exécution des actes délictueux qui demeurent généralement artisanaux et très sommaires comparés à la sophistication de l'exécution de certains crimes dans les pays occidentaux;

2) différences surtout quant aux mobiles qui caractérisent une «criminalité de besoin» liée à la misère et à un chômage considérable, par opposition à la «criminalité de perversion» des sociétés industrialisées, selon un haut magistrat ivoirien, M. Boni. On parle encore de «déviations de subsistance» ou de «déviations nutritionnelles».

Pour expliquer comment l'urbanisation influence le développement de la délinquance des jeunes urbains, on retient trois variables:

- 1) la «détribalisation» entraînant la dissociation familiale;
- 2) l'inadaptation de l'enseignement produisant des déclassés dans débouchés;
- 3) l'absence de loisirs organisés entraînant la formation de bandes.

Quant aux jeunes délinquants on y discerne trois types:

- 1) le jeune désœuvré de 17 à 18 ans accomplissant des délits contre les biens;
- 2) un type composé de jeunes occupant des emplois de service (boys) soumis à des pressions considérables par l'étalage d'un luxe qu'ils côtoient quotidiennement et qui commettent surtout des vols domestiques;
- 3) un type de délinquant plus précoce encore écolier, à l'étiologie incertaine.

Un autre aspect de la criminalité nouvelle dans les pays du Tiers-monde réside dans le trafic de drogues à destination des pays occidentaux avec toute la criminalité qui gravite autour de ce trafic (notamment assassinats, attentats contre les hommes politiques et les forces de police et connivence avec certains mouvements de guérilla). Sans doute, ce trafic ne date-t-il pas d'aujourd'hui. Mais il a pris une ampleur considérable avec le développement d'une consommation de masse de stupéfiants dans les pays occidentaux et la crise économique qui frappe durement certains pays producteurs, notamment en Amérique Latine.

Au trafic de drogues est venu s'ajouter plus récemment le trafic d'animaux sauvages et le trafic de bébés.

II. Grammaire

La forme passive

OBSERVEZ :

Voix active : Le chat mange la souris. (sujet actif + verbe + complément d'objet direct)

Voix passive : La souris est mangée par le chat. (sujet passif + verbe + complément d'agent)

- La transformation passive est soumise a certaines conditions :
- 1. Le verbe actif doit être transitif direct (avoir un complément d'objet direct).
- 2. Le sujet du verbe actif ne doit pas être un pronom personnel, car dans ce cas on préférera l'utilisation du présentatif.

Exemple : " C'est moi qui ai peint ce tableau " et non " Ce tableau a été peint par moi " .

- La transformation passive entraîne les modifications suivantes :
- 1. Le sujet du verbe actif devient le complément d'agent, et il est généralement introduit par la préposition " par " .
- 2. Le complément d'objet direct devient le sujet du verbe passif.
- 3. Le verbe actif se transforme. Le nouveau groupe verbal passif se forme avec l'auxiliaire " être " conjugué au même temps que le verbe actif, suivi du participe passé (toujours accordé avec le sujet).

Exemple :

Voix active : " Mon refus catégorique le surprend " . (sens figuré)

Voix passive : " Il est surpris de mon refus catégorique " .

Voix active : " La police a surpris les cambrioleurs " . (sens propre)

Voix passive : " Les cambrioleurs ont été surpris par la police " .

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (150 - 200 mots)
5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (150 - 200 mots)
6. Appliquez la Grammaire étudiée.
7. Présentez: La structure de la criminalité en Moldova

Le thème: 4. La criminalité liée à la situation politique

I. Texte:

Les caractéristiques de la situation politique dans nombre de PVD sont à l'origine d'une criminalité importante liée à cette situation qui n'a pas son équivalent dans les sociétés industrialisées. L'ampleur du phénomène est telle que les auteurs qui ont étudié la criminalité dans certains de ces pays ont surtout retenu cet aspect de celle-ci et plus particulièrement la répression exercée par les dictatures en place.

En réalité, cette forme de criminalité présente deux aspects, assez souvent mais non nécessairement liés l'un à l'autre: une criminalité de terrorisme et de guérilla d'une part, une criminalité d'État résultant de la manière dont est menée la répression d'autre part.

La guerre, extérieure ou intérieure, lorsqu'elle est conduite selon les règles du droit de la guerre, est un phénomène de violence dont l'analyse ne relève pas de la criminologie. En revanche, de même qu'il existe pour la guerre extérieure une façon de la mener qui est criminelle (crimes de guerre, crimes contre la paix, crimes contre l'humanité), de même la conduite de la

guerre révolutionnaire (ou contre-révolutionnaire) peut constituer une forme de criminalité, soit en raison des cibles visées, personnes ou biens (ex. des civils innocents), soit en raison des moyens employés (tortures, exécutions sommaires, terrorisme urbain, prises d'otages, détournements d'avion, etc.).

Or l'une des caractéristiques des PVD est l'ampleur des activités révolutionnaires qui n'ont cessé de s'y développer depuis la fin des années 50 et des actes criminels qui les ont accompagnées ou même simplement représentées.

Un autre aspect non négligeable de cette criminalité liée à la situation politique est celui que constituent les massacres entraînés par les rivalités tribales et par l'intégrisme islamiste.

Que dire alors de la situation anarchique qui a sévi au Liban pendant plus de quinze ans et où la criminalité est devenue en quelque sorte un mode d'existence quotidien de la population, ainsi que de la seconde Intifada dans le conflit Palestine-Israël qui se traduit par de nombreux attentats suicides de «bombes humaines» palestiniennes!

La répression par l'état des actions criminelles est légitime lorsqu'elle s'inscrit dans le moule de règles de droit qui obéissent elles-mêmes à l'exigence du respect d'un minimum de garanties des droits de la défense que l'on peut considérer comme la base de la civilisation actuelle (ex. l'exclusion de la torture).

Or, on observe, dans certains pays du Tiers-Monde, l'exercice d'une répression qui ne répond pas à ce minimum de civilisation, soit qu'elle se fasse en marge ou contre les règles de droit applicables (règne de l'arbitraire), soit même qu'elle se fonde sur des législations d'exception (état de siège etc.) qui, en raison de leur contenu particulier, se trouvent en dessous du seuil minimum de civilisation.

Assez souvent, la criminalité d'État s'est développée en réponse au terrorisme et à la guérilla. Mais ce n'est pas toujours le cas, les dictatures tendant inévitablement à recourir à de tels moyens pour se maintenir en place.

On peut également rattacher à la criminalité d'État certaines exterminations physiques de populations appartenant à une ethnie différente pouvant atteindre la dimension d'un génocide.

II. Grammaire

La forme pronominale et impersonnelle

Les verbes pronominaux

Identification des verbes pronominaux

On identifie les verbes pronominaux grâce à la présence d'un pronom personnel régime conjoint représentant le sujet :

- *Je **me regarde** dans la glace.* (*me* représente *je* → pronominal)
- *Il **me regarde**.* (*me* ≠ *il* → non pronominal)

Le pronom est conjoint à gauche, sauf à l'impératif : *Tais-toi !*

Le pronom régime après *faire*, *laisser*, *envoyer*, *mener* tend à s'effacer : *J'ai laissé éteindre / s'éteindre le feu.*

Aux temps composés, les verbes pronominaux se forment avec l'auxiliaire *être* : *Il s'est lavé.*

Catégories des verbes pronominaux

- **Réfléchis** : *Pierre s'admire.* / *Il s'est coupé le doigt.*

- **Réciproques** : *Pierre et André s'injurient.* / *Pierre et André s'envoient des lettres d'injures.*
- **Pronominaux lexicalisés.** *Il s'est levé.* ≠ **Il a levé lui-même.*)
- **Pronominaux de sens passif** : *Le vin blanc se boit frais.*

Les verbes impersonnels

Les verbes impersonnels ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier (*il*).

Quelques exemples :

- *Il fallait m'inscrire pour participer au concours.* (sujet apparent / grammatical : *il* ; sujet réel / logique : *m'inscrire*)
- *Il faisait déjà nuit.* (*faire*, ici, est différent de *Il fait des meubles.*)
- Construction impersonnelle : *Il y avait le feu.*

Les verbes impersonnels proprement dits

- *Il pleut. Il gèle. Il neige.*
- *Falloir, y avoir et s'agir* sont aussi des verbes impersonnels. *Il faut travailler. Il y a un examen à la fin de l'année. Il s'agit de votre avenir.*

Des verbes personnels peuvent être construits impersonnellement

- *Il est arrivé un grand malheur.*
- *Il est facile de se moquer.*
- *Il convient de partir.*

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (200 - 250 mots)
5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (200 - 250 mots)
6. Appliquez la Grammaire étudiée.
7. Présentez des exemples de la délinquance d'affaires

Le thème: 5. Les traits structurels de la criminalité occidentale

(I^{ère} partie)

I. Texte:

Une observation attentive de la réalité criminelle des pays occidentaux fait émerger, de la masse des infractions qui la composent, dix types principaux de comportements délictueux:

1) **La délinquance banale.** Le vol, les déprédations matérielles, le meurtre et les blessures volontaires, le viol et les attentats à la pudeur, comme l'injure et la diffamation, sont des actes délictueux de toutes les époques. Mais l'une des caractéristiques de la criminalité occidentale contemporaine est l'accroissement important de la plupart de ces types d'actes prohibés par la loi pénale. On notera en particulier, outre la massification du vol, les atteintes sexuelles et sévices sur les enfants et la généralisation de l'usage des drogues, notamment du cannabis.

2) **L'inadaptation juvénile.** La délinquance des jeunes et son prolongement déviant, l'inadaptation juvénile, connaît dans les pays occidentaux une ampleur sans cesse croissante et des formes de plus en plus diversifiées dont le recours à la violence.

On a vu d'abord apparaître dans les années 50 des bandes de jeunes délinquants aux attitudes agressives et destructrices („blousons noirs”, „teddy boys”, etc.) dont les appellations ont changé au cours des années mais dont le phénomène n'a cessé de se perpétuer. Dans les années 60, on a constaté la formation juvénile de groupe marquée surtout par le vagabondage collectif et l'usage de drogues (« provos », « beatniks », « hippies »). Les années 70 ont vu à leur tour la violence politique s'emparer de la jeunesse dans la plupart des pays occidentaux pour contester la « société de consommation ».

Aujourd'hui, délinquance et inadaptation juvéniles revêtent des formes multiples, depuis le vol et la violence scolaire jusqu'à la violence politique à l'occasion, en passant par la drogue, la prostitution hétéro et homosexuelle, les agressions, les bandes, le vandalisme, le vagabondage et le suicide! On parle de « poly-déviance ».

3) **La délinquance d'imprudence.** Trois postes sont à pointer tout particulièrement:

a) les homicides et blessures entraînés par les accidents de la circulation auxquels s'ajoute, évidemment, l'innombrable cortège des contraventions au Code de la route;

b) les accidents du travail engendrant la mort ou des blessures d'une certaine gravité;

c) les négligences professionnelles portant atteinte à la vie ou à l'intégrité physique.

4) **La criminalité organisée.** Il en existe plusieurs variétés:

a) gangstérisme aux méthodes violentes (racket, pris d'otages, hold-up ...);

b) délinquance astucieuse (escroquerie, chantage, fraude informatique, contrefaçons...)

c) exploitation des vices d'autrui (prostitution, drogue, jeu);

d) « crime en col blanc » ou criminalité d'affaires.

5) **La délinquance d'affaires.** On peut répartir cette criminalité en trois types d'activités pénalement répréhensibles:

a) les atteintes à la loyauté dans les relations d'affaires;

b) les violations des règles de la libre concurrence qui mettent en cause l'égalité des concurrents sur le marché;

c) la violation des réglementations dirigistes économiques, sociales et fiscales.

II. Grammaire

Le discours indirect

Présent => imparfait	Il m'a dit: 'je vais bien'.	Il m'a dit qu'il allait bien
Futur => conditionnel simple	Il m'a dit: 'je téléphonerai '	Il m'a dit qu'il téléphonerait
Futur antérieur => Conditionnel passé	Il m'a dit: ' nous aurons terminé la chambre avant de venir.'	Il m'a dit qu'ils auraient terminé la chambre avant de venir.
Passé composé =>	Il m'a dit: 'J' ai tout vendu '	Il m'a dit qu'il avait tout

Plus que parfait		vendu
------------------	--	--------------

Les modifications des marqueurs de temps dans le style indirect. En gardant toujours les concordances de temps précédentes. Ces changements sont utiles dans les narrations. Aujourd'hui

=> Ce jour-là

Hier => La veille

Demain => Le lendemain

(jour) prochain => Le (jour) suivant

Les modifications des pronoms dans le style indirect en gardant toujours les concordances de temps précédentes. Vous voyez qu'il faut être logique avec la situation.

Il/elle m'a dit : ' Je suis là'	Il m'a dit qu' il/elle était là
Il m'a dit : ' Tu viendras aussi!'	Il m'a dit que je viendrais aussi.
Il m'a dit : ' Vous viendrez!'	Il m'a dit que nous viendrions.
Il m'a dit ' Nous serons là' 'On sera là!'	Il m'a dit qu' ils seraient là.

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (250 - 300 mots)
5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (250 - 300 mots)
6. Appliquez la Grammaire étudiée.

Le thème: 6. Les traits structurels de la criminalité occidentale (II^{ème} partie)

I. Texte:

6) **La criminalité sociale et contestataire.** Cet aspect non négligeable de la criminalité occidentale est principalement l'œuvre de groupes professionnels: paysans qui bloquent les routes, déversent sur la chaussée des camions de marchandises appartenant à des tiers, saccagent des locaux publics, etc.; salariés en grève qui entravent la circulation des trains, empêchent l'accès des non-grévistes aux lieux de travail, séquestrent leurs employeurs, détruisent le matériel de l'entreprise, etc.; transporteurs routiers qui entravent la circulation routière, paralysent les postes de péage sur les autoroutes, etc.

À côté de cette criminalité sociale, il y a aussi la délinquance contestataire de groupements et de rassemblements, tels que les écologistes qui occupent les lieux de centrales nucléaires en construction, s'emparent de locaux de radio ou de télévision pour diffuser leurs opinions, etc.

7) **Le terrorisme.** Il consiste dans des actes de violence contre les biens ou les personnes inspirés par des mobiles politiques, le plus souvent anticapitalistes ou anti-occidentaux ou les deux amalgamés.

On peut classer les activités terroristes en trois groupes:

- a) le terrorisme à mobile indépendantiste ou autonomiste;
- b) le terrorisme d'extrême-gauche à mobile anticapitaliste parfois singé par un terrorisme d'extrême-droite;
- c) le terrorisme international à mobile anti-occidental.

8) **Les violences urbaines.** On assiste depuis un certain nombre d'années qui diffèrent selon les pays, au développement dans les quartiers ou cités populaires à forte concentration de Noirs ou de Latino-Américains aux États-Unis et d'immigrés dans les pays européens, tels que la Grande Bretagne ou la France, à des actions violentes spécifiques que l'on a baptisées « violences urbaines ».

En France, une section des renseignements généraux, la section « Violence urbaines » a établi une typologie en huit catégories de ce type de violences allant des feux de poubelles, de portes palières ou de voitures jusqu'aux émeutes proprement dites en passant par le caillassage des voitures de police ou de pompiers, etc. Ces événements qui étaient rares jadis sont devenus de plus en plus fréquents et sont souvent déclenchés au moindre prétexte, avec des poussées de fièvre forte à certaines périodes ou dans certains lieux.

9) **La criminalité informatique.** L'avènement de la micro informatique depuis la fin des années 80 s'est accompagnée d'un développement considérable d'une forme de délinquance d'astuce et parfois violente: la délinquance informatique ou « cyber-crime ». Cette délinquance porte atteinte aux biens, mais aussi aux personnes et parfois à la chose publique elle-même.

10) La criminalité d'entreprise. Cette délinquance est de deux sortes. Il y a en premier lieu les actes délictueux dirigés contre les travailleurs sur les lieux de leur travail par des tiers. Mais une seconde forme de cette délinquance consiste dans la violence organisationnelle dans l'entreprise.

II. Grammaire

Les prépositions

- **La préposition se place** en principe juste avant son "régime".
Les propositions "à" et "de" peuvent se contracter en "au, aux, du, des".
- **Lorsqu'il y a énumération**, en général, les prépositions "à, de, en" se répètent devant chaque mot :
 - Il pensait **à** ses parents et **à** son frère.
 - Ce jardin est rempli **de** rosiers, **de** dalhias et **de** lauriers.
 - Le soleil brille fort **en** Espagne et **en** Afrique.
- **Lorsqu'il y a comparaison**, en général, la préposition se répète devant chaque mot de comparaison :
 - Il préférerait chanter **pour** le plaisir que **pour** le travail.
- **Lorsque deux prépositions** ont le même régime, on peut les coordonner :
 - Vérifier le chargement avant et pendant le transport.

A ce titre la préposition peut marquer de nombreuses nuances :

- de but : à, attendu, envers, en vue de, pour,...
- de cause : à cause de, pour...
- de comparaison : selon...
- de lieu : à, chez, dans, derrière, en, sous...
- de manière : avec, sans, selon...
- d'origine : de, du, de la part de...
- de rang : après, devant, derrière...
- de séparation : sans, sauf...
- de temps = avant, après, dès, depuis, pendant.

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (300 - 350 mots)
5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (300 - 350 mots)
6. Appliquez la Grammaire étudiée.
7. Lisez: „L'assassin de mon voisin” d'Alexis LHORT.

Le thème: 7. La notion de mondialisation du crime

I. Texte:

Position du problème. L'existence d'actes délictueux dont les éléments constitutifs contiennent un ou plusieurs éléments d'extranéité par rapport à un État déterminé (France, Canada, Grande-Bretagne, etc.), n'est pas un phénomène nouveau. Il s'agit là tout au contraire d'un phénomène connu depuis longtemps et appréhendé par les droits pénaux étatiques, sous l'appellation de droit pénal international, depuis la constitution des grandes unités politiques d'États souverains, jaloux de leur autonomie et de leur indépendance réciproque, soit depuis les XVI^e-XVII^e siècles. Depuis lors, l'intérêt pratique de cette discipline n'a pas cessé de croître, en proportion de la fréquence des relations internationales. Dès lors, en quoi le phénomène qu'il est convenu d'appeler la mondialisation du crime fait-il figure de phénomène nouveau? N'est-il pas simplement le résultat d'une augmentation de la criminalité internationale traditionnelle due au développement de la mondialisation économique, culturelle et socio-politique elle-même?

Originalité de la criminalité mondialisée. Il serait erroné de croire que la mondialisation du crime ne se distingue de la criminalité internationale courante que par des différences quantitatives, ou même seulement qualitatives. Il y a entre les deux sortes de criminalité une différence de nature essentielle. Cette différence tient au fait que, dans la criminalité internationale classique, le ou les éléments d'extranéité ont un caractère occasionnel, sinon parfois accidentel, alors qu'en matière de criminalité mondialisée, les éléments d'extranéité sont de nature structurelle. Ils sont consubstantiels à ce type de délinquance.

Question de vocabulaire. Comme chaque fois que l'on distingue entre deux phénomènes, il convient de recourir à des termes différents pour les désigner.

Le terme de crime international convient assez bien pour désigner les actions délictueuses de la criminalité internationale ordinaire. En revanche le vocabulaire français est trop pauvre pour qualifier adéquatement les actes de délinquance mondialisée. On songe soit aux termes de crime mondial ou global, soit encore à l'expression de crime transnational. La première désignation a l'inconvénient de laisser croire à une personne non avertie que les éléments d'extranéité doivent se répartir dans le monde entier pour qu'un tel crime puisse exister. L'expression de crime transnational est sans doute moins mauvaise, à la condition de percevoir que le préfixe trans renvoie à la notion verticale de transcendance par rapport aux États concernés alors que le préfixe inter dans crime international évoque seulement, de manière horizontale, la juxtaposition d'éléments constitutifs d'un acte délictueux qui chevauchent une ou plusieurs frontières.

II. Grammaire

L'adverbe

- **Un adverbe** ne possède ni genre (masculin/féminin) ni nombre (singulier/pluriel), **il reste invariable** :
 - Il avance **lentement** - Elle avance **lentement** - Ils avancent **lentement**.

Place de l'adverbe

- **Avec un verbe** :

- Si le verbe est à un temps simple l'adverbe se place en général **après** lui :

- Nous roulons **vite**.

- Vous surveillerez **alentour**.

- Si le verbe est à un temps composé l'adverbe se place **après** le participe passé :

- *J'ai nagé* **longtemps**. - **ou encore** entre le participe et l'auxiliaire : Nous *avons* **souvent** gagné.

- **Avec un adjectif, un adverbe ou un participe**

En règle générale l'adverbe se place **avant** l'adjectif, l'adverbe ou le participe :

- C'est un candidat **très** jeune.

- Il galope **beaucoup** moins.

- Cette marque de voiture est **souvent** choisie.

Les degrés de l'adverbe

Degré de comparaison	Comparatif <i>Elle est plus / aussi / moins grande que moi.</i>
	Superlatif <i>C'est elle qui est la plus / la moins heureuse de nous deux.</i>
	Haut degré <i>Elle est très / extrêmement heureuse.</i>
Degré d'intensité	Moyen degré <i>Elle est assez / moyennement heureuse.</i>
	Bas degré <i>Elle est peu causante.</i>

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (350 - 400 mots)

5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (350 - 400 mots)
6. Appliquez la Grammaire étudiée.

Le thème: 8. Les manifestation de la mondialization du crime

I. Texte:

La mondialisation du crime se caractérise par les traits suivants:

a) **Diversité des types de crimes transnationaux.** Un inventaire aussi exhaustif que possible des divers types de crimes transnationaux conduit à les regrouper autour de trois pôles essentiels: le profit, la violence terroriste et la violence contestataire.

- La criminalité inspirée par le profit est la manifestation la plus ancienne de la mondialisation du crime. On peut sous distinguer au sein même de cette criminalité entre deux variétés d'actes criminels: ceux qui pour but de procurer des profits illicites et ceux qui ont pour objet de faire passer ces profits de l'illicéité dans le circuit financier legal.

Les premiers sont très variés, il s'agit de la corruption et du trafic d'influence, du trafic de drogues, du proxénétisme transnational, du trafic d'armes ainsi que de voitures volées, mais également de l'organisation de passages clandestins, de la mendicité par enfants sur la voie publique, du trafic d'enfants à adopter, du trafic d'organes, ou encore du trafic d'animaux protégés ou de produits de ces animaux.

Quant aux actes criminels qui ont pour objet le passage des profits réalisés par les actes qui précèdent du circuit clandestin dans le circuit légal, il s'agit essentiellement des diverses variétés du crime de blanchiment d'argent, entouré d'actes accessoires tels que la corruption des personnes habilitées à empêcher le blanchiment ou les menaces qui leur sont adressées.

- La violence terroriste transnationale, d'origine plus récente constitue une manifestation très différente de la mondialisation du crime.

- Quant à la violence contestataire, de formation toute récente, elle est l'œuvre de groupes violents en relation par Internet, qui s'insinuent dans les manifestations internationales anti-mondialisation et provoquent des affrontements graves avec les forces de sécurité, entraînant parfois mort d'homme.

b) **Rôle fondamental des organisations criminelles.** À la différence des crimes internationaux ordinaire qui peuvent être commis par un seul agent éventuellement aidé d'un complice, les crimes transnationaux sont très généralement l'œuvre de véritables organisations criminelles.

L'existence de ces organisations criminelles transnationales a été progressivement mise en évidence à la suite d'actes délictueux commis par leurs membres et du résultat des investigations policières. C'est ainsi que les années 1990 ont vu se déployer de véritables mafias internationales spécialisées dans le trafic de drogues, d'armes, de prostituées et d'immigrants clandestins.

c) **L'ampleur de la mondialisation du crime.** Loin d'être un phénomène marginal, la criminalité trans-nationale revêt une ampleur considérable qui entraîne des effets perturbateurs inédits sur l'économie mondiale, la politique internationale et finalement la paix dans le monde.

S'agissant du secteur de l'économie, les sommes gagnées par les divers trafics, notamment le trafic de drogues, dépassent le PIB d'un pays développé.

II. Grammaire

Les pronoms relatifs

Le **pronom relatif** établit une relation entre un nom déjà cité qu'il représente et une proposition qu'il introduit (proposition dite relative).

Le pronom relatif présente :

1 - **des formes simples**, qui sont invariables "**qui, que, quoi, dont, où**" :

- Le facteur **qui** vous a porté la lettre.
- La recette **que** vous m'avez donnée.
- plantez des fleurs **où** bon vous semble.
- La personne **dont** vous me parliez.
- Je vais passer mes vacances **où** vous savez.

2 - **des formes composées**, qui sont variables "**lequel, laquelle, duquel, de laquelle, auquel, à laquelle, lesquels, lesquelles, desquels, desquelles, auxquels, auxquelles**" :

- Ces *vacances* **auxquelles** j'aspire tant.
- L'*autoroute* sur **laquelle** nous circulons.
- Les *événements* **auxquels** je fais mention.

Particularités du pronom relatif

- L'enfant **que** j'aime est parmi nous. - L'enfant **qui** a récité cette poésie est jeune. - Voici le chemin **qui** mène à Rome.

- Il a de **quoi** travailler.

- "**lequel, duquel, auquel...**" peuvent représenter des êtres ou des choses.

- Les salariés **dont** les revenus sont faibles - Le livre **dont** je parle est splendide.

- L'homme **qui** a les cheveux blonds. (Avec "qui" > pronom relatif).

- **Qui** parmi vous a les cheveux blonds ? (Avec "qui" > pronom interrogatif).

- **Quoi que** vous décidiez je partirai. (Pronom > en deux mots > quelque chose que vous décidiez je partirai).

- **Quoique** riche, il n'est pas généreux. (Conjonction > en un seul mot > bien que riche, il n'est pas généreux).

- Le magasin, **où** travaille Paul, est très grand. (Dire > Le magasin, **dans lequel** travaille Paul, est très grand)

III. Tâches:

1. Lisez et traduisez le texte.
2. Racontez le texte.
3. Trouvez des informations supplémentaires sur le thème.
4. Traduisez un texte donné du Roumain en Français (400 - 450 mots)
5. Trouvez et traduisez un texte du Français en Roumain (400 - 450 mots)

6. Appliquez la Grammaire étudiée.

Bibliographie Générale

1. Boularès, E., Frérot, J.-L. *Grammaire progressive du français. Niveau avancé*; CLE International – Paris, 2004
2. Gassin, R., *Criminologie*; Dalloz – Paris, 2003
3. Gorunescu, E. *Dicționar român-francez* ; Teora - București, 2008
4. Gorunescu, E., *Dicționar francez-român* ; Teora - București, 2006
5. Poisson-Quinton, S., *Exercices grammaire expliquée du français. Niveau intermédiaire*; / Mimran R., Mahéo-Le Coadic M. ; CLE International – Paris, 2003
6. <http://www.cosmovisions.com/droitCriminel.htm>
7. http://www.droit.learningtogether.net/la_justice1.htm
8. <http://www.criminologie.com/articles>
9. http://www.lexinter.net/JF/droit_penal_general.htm
10. <http://fr.jurispedia.org>